L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 7 AVRIL 1877. — 50me Année.

DUFOUR & LIBBY, PROPRIÉTAIRES-GÉRANTS.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI MATIN 7 AVRIL.

SPECTACLES.

Samedi, 7 Avril 1877.

ACADÉMIE—A midi et le soir, Messe.
ALCAZAR—Chansonnettes, opérettes, etc.
OPÉRA—Grand Bal de la Société Française.

Remontrances de Packard au Président.

Le *Times* d'hier a publié une adresse de Packard au Président des Etats-Unis, qui contient de véritables remontrances de la part de l'ex-membaili à M. Hayes, parce que celui-ci n'a pas jugé à propos de donner à la commission des instructions favorables aux prétentions du reclus de la caserne St. Louis.

Dans son dépit de se voir abandonné, mons. Packard le prend de haut et traite M. Hayes comme un pédagogue traite un écolier qui ne sait pas sa leçon. Il lui rappelle ce qu'il aurait dû faire et lui adresse une leçon de droit constitutionnel.

En rompant [illegible] avec le Président, M. Packard [illegible] ceux de ses partisans qui étaient encore assez crédules pour croire à la possibilité de son succès, que sa cause est désespérée.

Ce n'est certes pas la mercuriale insolente du chef gargotier de l'ancien hôtel St. Louis, qui modifiera les intentions du Président ou qui influencera les membres de la commission. M. Packard qui se permet de traiter de naïf l'honorable Hills, ne s'aperçoit pas qu'il commet lui-même la plus étrange naïveté, quand il dit dans sa colère mal contenue:

"Je demande instamment que l'investigation de la commission ne soit pas restreinte strictement à rechercher "comment Nicholls peut être soutenu et Packard réduit par la famine, faute d'argent pour soutenir son gouvernement."

Cette boutade est inconvenante et à l'égard du Président et à l'égard de la commission et elle contient ensuite l'aveu d'une défaite certaine.

Si M. Packard n'eût déjà été condamné dans l'esprit du Président, cet accès de rage impuissante eût achevé de le perdre.

LE TOUR DE LA LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Les préoccupations maintenant se reportent sur la Louisiane, et elles sont d'autant plus intenses que les mêmes raisons qui ont plaidé pour Hampton s'appliquent également à Nicholls. Dans toutes ses paroles et dans son adresse d'inauguration M. Hayes a toujours compris dans les mêmes termes généraux la Caroline du Sud et la Louisiane. En parlant de restituer le *self-government* aux Etats du Sud il n'a jamais manifesté explicitement ou implicitement la moindre divergence de vues en ce qui concerne les deux seuls Etats visés par ses allusions. L'opinion publique est assez contraire à l'intervention militaire dans les affaires d'un que de l'autre.

La seule question possible est donc de savoir si dans l'un comme dans l'autre l'esprit public est suffisamment fixé pour que l'ordre soit maintenu sans l'appui des baïonnettes fédérales. C'est là apparemment l'objet de l'enquête confiée à la commission chargée de se rendre en Louisiane, et elle ne peut en avoir d'autre, si ce n'est d'essayer d'amener un compromis comme on l'a vainement tenté pour la Caroline du Sud. Mais il y a toute probabilité que Nicholls restera aussi ferme que Hampton, et la commission n'aura qu'à constater des faits évidents, sans biais et sans équivoque. On est tellement convaincu à Washington de cet état de choses qu'on pense que le voyage de la commission sera une simple formalité sans autre résultat que de fournir au président un argument sans réplique contre les récriminations de la fraction radicale du parti républicain, qui n'avait pas pris au sérieux les promesses de M. Hayes et qui crie à la trahison.

On va jusqu'à dire que la commission n'est qu'un masque, que les résolutions sont prises d'avance,—ce qui est très probable,—et qu'il n'y a plus de doute que sur les motifs dont on couvrira la retraite et sur les moyens par lesquels on l'exécutera. Les plus incrédules, ceux qui se repaissent d'illusions, disent encore que l'administration cherche à traîner en longueur jusqu'à la réunion de la session extraordinaire du congrès. Mais la réflexion détruit cette supposition. Attendre ne serait que courir après de nouvelles difficultés et non résoudre celles qui existent. On ne gagnerait rien à reculer devant une décision qui s'impose, quelles que soient les répugnances que l'on ait à surmonter et les arrière-pensées que l'on nourrisse. L'*Herald* dit fort justement à ce sujet:

L'idée qu'une force militaire puisse maintenir la Caroline du Sud et la Louisiane sous le coup des républicains pendant les quatre années à venir, est aussi ridicule que la tentative de Mrs Partington de faire reculer la marée montante de l'Atlantique. Quand même le président Hayes n'aurait pas besoin du congrès pour entretenir l'armée, il permettrait ces deux Etats aussi résolument que le président Grant a perdu tous les autres du Sud. Mais il est aussi un obstacle que le général Grant n'avait pas devant lui. Il n'aura pas d'armée du tout, ni garanti pas au congrès qu'elle ne sera pas employée à intervenir dans le gouvernement des Etats...... Tout républicain qui pense des rais parce que le président a décidé de retirer les troupes est simplement un lunatique politique. En admettant que le jugement et la conscience du président ne fussent pas opposés à la continuation de la politique d'intervention, personne ne pourrait raisonnablement se plaindre qu'il ne voulût pas tenter une impossibilité manifeste."

BAL ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.—Nous rappelons que c'est ce soir, samedi, que sera donné à l'Opéra le grand bal paré annuel de la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle. La perspective d'une solution prompte et favorable du différend gouvernemental, contribuera, en rassurant les esprits sur l'avenir, à disposer les jeunes gens à mettre à profit cette occasion de prendre part à une fête charmante et nous comptons que le bal obtiendra un grand succès.

ARTICLES DE TOILETTE POUR HOMMES.—M. B. T. Walshe, 149 rue du Canal, vient de recevoir et de déballer un magnifique envoi de chemises et d'articles de toilette pour hommes, le tout d'une rare élégance et du dernier genre. Nous engageons ceux de nos lecteurs qui n'ont pas encore fait leurs achats de printemps à aller jeter un coup-d'œil sur le stock varié de Mr Walshe.

POUR LA PREMIÈRE COMMUNION.—M. Michel Lion, rue de la Vieille-Levée 197 et 199, en face du Marché Français, peut se flatter de vendre des habits à bon marché, témoin le prix que voici pour un habillement complet de première communion: pantalon de coutil blanc, un magnifique gilet de piqué blanc, paletot en drap noir, une cravate blanche et un chapeau de paille du dernier genre pour $5.75. Tous les articles qui composent le nombreux stock de M. Lion sont également à bon marché. Que tout le monde se le dise et en fasse profit.

SOUPERS.—On verra dans nos annonces que ce soir et toute la nuit, à l'occasion du bal de la Société Française, Mr Lefeul offrira, au prix d'une piastre, d'excellents soupers tout prêts pour ceux qui se présenteront.

SOUPERS.—Quand on sort du bal on va à souper. Aussi Mr Victor Béro annonce-t-il aux personnes qui comptent aller au bal de la Société Française que son restaurant sera ouvert toute la nuit du 6 au 7, pour recevoir les amateurs des soupers fins.

EXCURSIONS DU DIMANCHE.—Dimanche prochain, 8 du courant, les excursions du dimanche seront reprises sur le chemin de fer de Jackson pour tout l'été. Les trains partiront de la gare de la rue Calliope tous les dimanches matin à 7 heures 30 minutes pour McComb City, Mississippi, arrivant à midi 30 minutes et repartant pour revenir à 3 heures de l'après-midi. Prix du billet pour aller à la Passe Manchac et en revenir, [illegible] pour les autres stations [illegible] pour aller au nord de [illegible] jusqu'à McComb City et en revenir, $1 00.

L'Assemblée Publique à la Place Lafayette.

Une Manifestation Imposante.

Vingt-Cinq Mille Citoyens Présents.

Le Self-Government ou la Guerre Civile.

Nicholls ou un Despotisme Militaire.

Les membres de la Commission envoyée par Mr Hayes, qui sont arrivés avant-hier soir à la Nouvelle-Orléans, ont pu assister hier à un curieux spectacle, celui d'un peuple entier qui se lève comme un seul homme, et unanimement, pour déclarer bien haut qu'il est prêt à tout pour conserver le gouvernement qu'il s'est donné légalement, et pour résister à la [illegible] décidé à résister à cette autorité même, malgré les forces formidables dont elle peut disposer, si on tente de lui arracher les droits qu'il a si chèrement acquis après huit années de luttes et d'épreuves.

Si ces commissaires extraordinaires sont venus dans le but de chercher la vérité, ils ne peuvent plus douter de la sincérité des sentiments qui animent notre population; car ces sentiments se lisent sur tous les visages, et chacun se dit que le moment suprême est arrivé de triompher ou d'être anéanti par une force supérieure.

La place Lafayette se remplissait dès neuf heures hier matin et la foule accourait de quatre côtés à la fois à la voix du canon.

Vers midi il y avait bien vingt-cinq mille citoyens dans la place et dans les rues voisines. Presque tous les magasins et tous les bureaux étaient fermés; on eût dit un jour de fête; mais ce n'était pas précisément la joie qu'on remarquait sur les visages, c'était l'enthousiasme et la détermination.

Les dames de la Nouvelle-Orléans, qui sont toujours les premières à donner l'exemple du patriotisme, n'étaient pas absentes à la manifestation, et elles n'étaient pas moins émues que les hommes.

A midi et quelques minutes la vaste assemblée a été appelée à l'ordre par le maire de la Nouvelle-Orléans, Mr Pilsbury, qui a présenté l'honorable A. D. Rozier comme président et messieurs Herter, McGruder et Rapier comme secrétaires.

On a lu ensuite une longue liste de vice-présidents que nous avons déjà publiée dans l'*Abeille*.

M. A. D. Rozier prenant la parole a exposé brièvement la situation et a fait sentir combien serait ridicule et puérile, en présence des faits actuels, toute tentative d'imposer par la force, au peuple de la Louisiane, le piteux prétendant au siége gubernatorial qui se cache dans un hôpital de l'Hôtel St-Louis.

Nous avons loyalement gagné la victoire, a dit Mr Rozier, et nous n'avons plus qu'à rester fermes et à défendre nos droits contre qui que ce soit.

Après le discours de Mr Rozier, Mr Charles E. Fenner, président du comité spécial des citoyens, a présenté les résolutions suivantes qui ont été adoptées par acclamation.

RÉSOLUTIONS.

Les citoyens de la Nouvelle-Orléans, rassemblés en mass meeting, et représentant les sentiments d'une grande majorité du peuple de la Louisiane, proclament de nouveau leur fidélité à la Constitution des Etats-Unis et leur acceptation sans réserve de tous les amendements, affirmant leur foi de loyauté à l'Union et de patriotisme national; ils ne le cèdent en rien au peuple d'aucune section du pays, comme ils sont prêts à le prouver par toute démarche, déclarant leur désir d'effacer les sentiments d'hostilité sectionnelle qui ont subsisté comme résultat d'une malheureuse guerre, et de placer tout le peuple des Etats-Unis dans [illegible]

[illegible]

Adoptent les résolutions suivantes:

1° Le droit au self-government est le principe fondamental de notre système républicain; c'est le privilége inaliénable de chaque Etat de cette Union, et quand un Etat en est dépouillé, il cesse d'exister en cette qualité dans le gouvernement et devient une simple province d'un gouvernement étranger.

2° Depuis quatre ans le peuple de la Louisiane a été privé de ce privilége [illegible]

[illegible]

3° Cette usurpation a eu pour résultat de détruire le bonheur et la prospérité du peuple [illegible]

[illegible]

4° Le gouvernement dont Francis T. Nicholls est le chef [illegible]

[illegible]

5° Le prétendu gouvernement dont S. B. Packard [illegible]

[illegible]

...montrait que les affaires de la Louisiane dominassent elles-mêmes promptement et pacifiquement et se donnassent une plus de repos au gouvernement de l'Etat que les affaires de l'Etat de New York [illegible]

[illegible] de cette politique, il assurerait un bienfait inestimable à tout le pays, aussi bien qu'à cet Etat, et il gagnerait le respect et la reconnaissance du peuple de la Louisiane. Malgré le [illegible] les [illegible] de cette politique, nous apprécions les difficultés de sa position et nous avons une pleine confiance dans la sincérité de ses déclarations et dans la droiture de ses intentions.

7° Les personnages éminents qui viennent [illegible]

[illegible]

8° Le peuple de la Louisiane, fatigué des discordes et des dissensions, s'il n'est pas troublé dans le contrôle de son gouvernement, ne demandera que la paix et l'obéissance aux autorités constituées; il ne se laissera aller à aucun excès de persécution pour des crimes politiques passés. Le gouvernement de Nicholls, en protégeant les intérêts de toutes les classes de la population, en étendant les bienfaits de l'éducation à toutes les classes, en cultivant l'esprit de tolérance, en administrant une protection égale par de justes lois à tous les citoyens, en encourageant l'harmonie et les bons sentiments dans la population et en administrant sagement et économiquement les affaires publiques, assurera, ce qui est l'objet de tout gouvernement, la paix, le bonheur et la prospérité du peuple.

10° Nous savons parfaitement qu'une grande proportion de nos concitoyens de couleur sont dévoués sincèrement au gouvernement de Nicholls, comme l'est toute la population blanche de l'Etat et ils ne sont empêchés de manifester leurs sentiments que par un système d'intimidation et de persécution de la part de leurs pires [illegible]

[illegible]

Nous faisons appel au Président pour qu'il persiste avec fermeté dans la politique juste et constitutionnelle de non-intervention, et nous faisons appel au peuple des Etats-Unis pour qu'il continue et encourage, s'il est besoin, par toute la puissance de l'opinion publique, l'application de cette politique.

Mr T. J. Semmes, l'un de nos jurisconsultes les plus distingués, a fait ensuite un élégant discours, démontrant comment il était impossible, selon le texte de la Constitution de priver la Louisiane de son droit de *self-government*.

Mr P. B. S. Pinchback a parlé ensuite.

Il a dit que ce n'était pas là une assemblée du parti démocratique, mais du peuple de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane, sans distinction de partis et de races, pour affirmer les droits du seul gouvernement légalement constitué de l'Etat, du seul gouvernement capable de protéger toutes les classes.

Le major New a fait ressortir la position avantageuse dans laquelle se trouve actuellement le gouvernement de Nicholls. Packard, a-t-il dit, est confiné dans une bâtisse et ne commande qu'à trois cents et quelques individus, tandis que l'autorité du gouverneur Nicholls est reconnue dans tout l'Etat. En admettant, a-t-il ajouté, que le gouverneur Nicholls eût été installé par la violence et par la fraude, ses droits n'en seraient pas moins valides, puisqu'il est de fait,—et depuis longtemps, —le seul gouverneur de la Louisiane, et le gouvernement fédéral n'a ni le droit ni le pouvoir de le déplacer.

Le sénateur T. T. Allain a fait aussi un petit discours bien senti, en disant que bien qu'il fût républicain il ne pouvait s'empêcher d'admettre que le gouvernement de Nicholls était le seul gouvernement de l'Etat.

Mr Morris Marks, le vétéran de l'association des pompiers, a parlé ensuite et a dit qu'il voyait avec joie que les deux races commençaient à se tendre la main depuis l'avènement du gouvernement Nicholls et qu'elles comptaient dorénavant travailler de concert dorénavant à la prospérité de la Louisiane.

L'assemblée s'étant ajournée alors, la foule s'est portée devant la salle des Odd Fellows pour acclamer le gouverneur Nicholls. Malheureusement, celui-ci était retenu dans sa chambre par une indisposition, et c'est le lieutenant-gouverneur Wiltz qui a parlé au peuple en son nom.

Il a dit que la population pouvait compter sur le premier magistrat de la Louisiane, et que celui-ci de son côté croyait pouvoir compter absolument sur le peuple. Il a ajouté en s'adressant à la foule: Vous pouvez tous être certains qu'il n'y aura pas de compromis et tous vos droits seront rigoureusement maintenus.

L'honorable C. John Ellis, représentant du Second District congressionnel, ayant été aperçu sur le balcon, la foule l'a appelé à grands cris.

L'honorable Ellis a parlé avec son éloquence habituelle et a assuré le peuple que l'issue finale de la question Louisianaise. Il a conseillé la modération en disant qu'il est toujours noble de se montrer généreux après la victoire.

Quelqu'un lui ayant demandé ce qu'il pensait de Packard, il a répondu qu'il fallait laisser ce pauvre diable en paix, qu'il [illegible] et a cité ces mots d'Andrew Johnson à l'adresse de Forney, "il ne faut pas dépenser ses munitions sur des bêtes déjà mortes."

L'immense assemblée s'est dispersée ensuite tranquillement, et chacun après avoir pris part à cette manifestation patriotique est retourné à ses occupations le cœur plus léger et plus plein de confiance dans l'avenir.

Deux des membres de la commission [illegible]

Le peuple a [illegible]

[illegible]

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La Commission visite la Bourse au Coton.

La commission de la Louisiane, arrivée jeudi soir, a visité, hier matin à 11 heures, la Cotton Exchange. Le général Berry et le représentant Levy l'accompagnaient. A la Bourse, les commissaires ont été reçus, et de tous côtés on leur a fait un accueil empressé aux membres de la commission. Les démonstrations, les félicitations, compliments et causeries ont duré jusqu'à 11 heures et demie, moment où le temps a commencé à fermer la Bourse pour se rendre au meeting de la place Lafayette. A midi moins un quart la Bourse a été fermée. Les commissaires de M. Hayes ont dû voir que l'opinion ici est à son prix tout entière en faveur du gouvernement de Nicholls. Ils peuvent dès à présent former leur jugement.

Encore un déserteur de Packard.

Le Rév. T. A. Rozier, membre de la Législature pour la paroisse de Orléans, s'est présenté hier matin à la Chambre des Représentants démocrates et a prêté serment. Jusqu'ici M. Rozier avait fait cause commune avec Packard.

Nominations confirmées.

J. M. Geddis, percepteur de taxes de la paroisse Carroll.

Michel F. Barrett, percepteur de taxes de la 3me district de la paroisse d'Orléans.

Edward L. Whitney, [illegible]

Henry Hobs, inspecteur des poids et mesures, [illegible]

William Bell, inspecteur des poids et mesures, paroisse Ste-Philomène.

Chas. Rockwood, inspecteur des poids et mesures, paroisse Terrebonne.

R. M. Morrison, percepteur de taxes de la paroisse Caddo, en remplacement d'Arthur P. Hutchinson, décédé.

O. Johnson, juge de paix, ward Calcasieu, paroisse Rapides.

W. A. Hatch, constable, ward Calcasieu, paroisse Rapides.

W. E. Clark, inspecteur de foin à la Nlle-Orléans.

Alcazar.

Il y aura aujourd'hui, à l'Alcazar, coin Conti et Chartres, matinée, à midi, avec tombola. L'admission, qu'on ne l'oublie pas, est seulement de 25 cts (15 cts pour les enfants) donnant droit à une consommation. Les débuts de MM. Roussel et Lepointre auront lieu ce soir.

Suicide.

Hier matin, sur les cinq heures, M. Charles Del Bondio, négociant très connu, rue Lafayette 24, disparut de la maison de son frère où il avait passé la nuit. Son associé l'ayant vu dans la matinée, ni à son domicile ni dans son magasin, à l'heure où il s'y trouvait ordinairement pour ses affaires [illegible] de commerce, [illegible] actives et [illegible] le malheureux négociant s'était suicidé en se jetant dans le fleuve. On dit que ce qui l'a poussé à cet acte de désespoir, c'est l'éventualité d'un procès dont il avait peur et dont il était effrayé à un point extraordinaire bien qu'en réalité il n'eût rien à craindre.

Le défunt était le frère de Mr H. F. Delbondio, président de banque, de la compagnie d'assurance, riche négociant, mort il y a près de trois ans. Les deux frères qui étaient des associés et avaient chacun un établissement séparé bien qu'ils exploitassent tous deux le même genre d'affaires, la vente des produits de l'Ouest. Une grande amitié régnait entre eux, bien qu'ils fussent indépendants l'un de l'autre dans leurs entreprises de commerce, et celui qui vient de se noyer et qui était garçon, avait toujours regardé la maison de résidence de son frère et de sa famille comme la sienne même.

On a découvert qu'il s'était noyé parce qu'on a trouvé son chapeau flottant sur le fleuve devant les waterworks et qu'une personne qui était sur une galerie près de là avait vu quelques minutes avant 7 heures un homme courant au fleuve, s'y lancer et disparaître. L'alarme a été donnée à l'instant mais on n'a pu le sauver, et le corps a été retiré de l'eau à 9 heures du matin et transporté à l'ancien domicile du chef de la famille rue du Camp etc.

Autre suicide et par le même moyen.

Trois heures après le fait que nous rapportons ci-dessus, un individu, [illegible] quarantaine d'années, habillé de noir, est monté à bord du ferry-boat de la rue Jackson, et quand le bateau était au milieu du fleuve, il a sauté par dessus bord. On a fait de vains efforts pour le sauver. On lui a jeté des cordes qu'il n'a pas voulu saisir bien que cela lui eût été facile; il s'est laissé aller au fond, n'a pas lutté [illegible]

Corps trouvé.

Le corps d'un homme blanc, vêtu d'un pantalon bleu, d'une chemise blanche et portant des bottes, a été trouvé flottant sur le fleuve, en face d'une prune à coton dans le 2me District, hier soir, à cinq heures et demie.

Garotage.

Deux nègres, nommés Geo. Williams et Theodore Page, ont été arrêtés, accusés d'avoir commis, à Alger, un garotage sur la personne d'une petite négresse du nom de Amelia Lawson. Une femme, Laura Myers, a été arrêtée subséquemment comme complice. Williams et Page ont réussi à s'évader de prison; mais on croit pouvoir les capturer de nouveau d'après les informations que la police a recueillies à leur sujet.

Bureau des écoles publiques.

La seconde séance du Bureau a eu lieu hier soir, à l'Hôtel de Ville.

Le comité chargé de réviser des règlements pour le gouverneur du Bureau, rapporte qu'il lui a été impossible d'accomplir le travail qu'on lui a confié, faute de temps, et demande la permission de présenter son rapport à la prochaine séance régulière.

M. Collins propose la nomination d'un comité de finance composé de trois membres. Sont choisis MM. Collins, L. W. Perkins et Geo. Schwartz.

Mr Wm. O. Rogers, le surintendant des écoles de la ville ayant été informé, par le maire, de l'intention de l'ancien surintendant, de lui livrer ses livres et compris les archives, fait part de son projet d'en prendre possession aujourd'hui.

Les résolutions suivantes, présentées par Mr Paul Capdevielle, sont adoptées:

Résolu, que tous les comités de l'ancien Bureau des directeurs des écoles de la ville de la Nlle-Orléans, qui autorisent des dépenses mensuelles excédant les revenus d'un mois de l'année courante sont annulés.

Résolu, Que le comité de finance s'assure que des mandats, rôles de paye, ordres ou chèques signés ont été tirés par le fonds des écoles entre les mains de l'administrateur des finances depuis le 1er janvier 1877, et qu'il construise un plan pour faire honneur aux obligations contractées pendant le premier quart de l'année 1877, selon le revenu du dit quart.

Résolu, que le comité de finance, conjointement avec le chef administrateur des écoles de la ville, présentent au Bureau, à sa prochaine séance, un tableau des salaires mensuels et de toutes les dépenses du Bureau, se basant sur une somme à [illegible] du revenu par mois, en conformité avec l'acte adopté à l'Assemblée Générale et approuvé le 28 mars 1877.

Résolu, que la prochaine séance du Bureau aura lieu le 12 du mois d'avril, à cinq heures et demie du soir, pour prendre en considération le rapport en question.

Mr Bastby propose qu'aucun des professeurs actuels ne soit changé avant l'expiration de la session présente, excepté en cas de mort, de maladie ou d'incompétence physique, morale ou intellectuelle.

Mr Paul Capdevielle demande que les livres, papiers, etc. soient [illegible] par l'ancien surintendant, [illegible] rue Bourgogne, à un appartement de l'Hôtel de ville que désignera le maire, et que le nouveau surintendant y établisse ses bureaux.

Plusieurs questions d'une importance secondaire sont traitées et l'assemblée s'ajourne.

TEMPÉRATURE—6 Avril 1877.

Thermomètre de C. Durand, opticien, Faubourg [illegible]

6 du matin	62	[illegible]
Midi	72	[illegible]
3 P. M.	76	[illegible]
6 P. M.	75	[illegible]

LES TOILES DU ROI DE HOLLANDE.—Le roi de Hollande vient de faire, au conservateur général du Freycinet, [illegible] d'envoyer une collection de [illegible] de tableaux qui, on le sait, sont les siens, à Paris [illegible] [illegible] pendant vingt jours. Ce sera certainement une exposition assez rare [illegible]

[illegible]

GUERLAIN.

PARFUMEUR.

Paris [illegible]

[illegible]

Entrepôt de Tapis.

AU No 17 DE LA RUE [illegible]

[illegible]

AUX FAMILLES.

Pour 1ère COMMUNION,

Chez MICHEL LION,

197 et 199 VIEILLE LEVEE,

En face du Marché Français.

$5 75.

[illegible]

Déballé chez WALSHE,

Le stock de printemps de Chemises et articles de toilette pour hommes.

REÇU HIER.

[illegible]

B. T. WALSHE, 149 rue du Canal.

7 avril—1t

SOUPERS. SOUPERS.

VICTOR BERO [illegible] TOUTE LA NUIT [illegible]

SOUPER, LE 7 AVRIL.

A la CONFISERIE [illegible] SOUPER [illegible]

On demande

UNE BONNE COUTURIÈRE [illegible]

Demande de travail.

UN [illegible]

Demande d'emploi.

UN FRANÇAIS [illegible]

On demande

UNE DAME pour tenir les livres dans un magasin. [illegible] No. 33, rue de Chartres.

Demande d'Habitation.

ON [illegible]

A vendre.

UN [illegible]

LES PIANOS PLEYEL

[illegible]

PLEYEL, WOLFF & CO.,

A Paris.

[illegible]

LOUIS GRUNEWALD.

[illegible]

PEINTURE—PORTRAITS.

[illegible]

P. E. BRULATOUR,

[illegible]

En débarquement du Zéfiro de Bordeaux:

[illegible]

A vendre par P. E. BRULATOUR.

Grande Foire au profit de l'église St-Joseph, à Thibodeaux, Sous les auspices du Clergé des paroisses de Thibodeaux.

[illegible]

En débarquement du navire italien "Zeffiro" de Bordeaux:

47 [illegible]

[illegible]

U. BASSETTI.

En débarquement [illegible]

150 [illegible]

[illegible]

AVIS AUX MARCHANDS

Groceries et autres.

V [illegible]

[illegible]

En débarquement du navire Zeffiro, et attendu par les navires Humboldt et Comtesse Duchatel.

500 [illegible]

[illegible]

U. MARINONI

60 Vieille Levée 60

En débarquement du navire ZEFFIRO, de Bordeaux:

120 [illegible]

[illegible]

Au Drapeau Français,

[illegible]

AURORA "LAGER-BEER"

GAFF & CO.,

[illegible]

OUVERTURE

DE

VÊTEMENTS

DE

PRINTEMPS ET D'ÉTÉ

POUR

HOMMES, JEUNES GENS

JEUNES GARÇONS

ET

ENFANTS.

VÊTEMENTS ÉLÉGANTS

ET A LA MODE

A BON MARCHÉ

Représentant une valeur de

$70,000,

VENANT D'ÊTRE REÇUS

Par Steamers et Chemins de Fer

AU MAGASIN DE

C. LAZARD & CO.

213, 215 ET 217

RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE,

(Près Dumaine.)

Pour être vendus tout de suite

AUX

Prix les plus Bas.

PAS DE HUMBUG!

VENEZ VOIR NOTRE STOCK.

Nous avons aussi en magasin un assortiment choisi de Chapeaux pour hommes, jeunes garçons et enfants, de Casquettes, de Chemises blanches et en couleur, et un stock complet de linge de dessous à

DES PRIX

Extraordinairement Bas.

UNE VISITE A NOS

NOUVEAUX MAGASINS

213, 215 et 217 Vieille-Levée

(COIN DUMAINE)

Convaincra tout Acheteur.

[illegible]

TOUTES NOS MARCHANDISES SONT MARQUÉES EN

CHIFFRES ORDINAIRES

ET VENDUES

A UN PRIX INVARIABLE.

Examinez la liste ci-dessous.

Printemps et Été de 1877.

[illegible]

ECONOMISEZ $20.

PAIEMENTS FACILES Par Quotités Mensuelles.

LA

Célèbre Machine A COUDRE DE

WILSON

A REÇU LA

MÉDAILLE

Du Grand Prix ET LE

DIPLOME

A l'Exposition du Centenaire 1876

COMME LA MEILLEURE

MACHINE à COUDRE

POUR FAMILLES.

[illegible]

La Machine à Coudre de Wilson, si justement renommée,

[illegible]

Chaque mouvement du pied fait faire à la machine six points.

Trois Machines Wilson feront autant de travail en un jour que

QUATRE AUTRES MACHINES.

[illegible]

Elle n'est jamais hors d'état et les ajustements sont parfaits.

[illegible]

DEMANDEZ LES CATALOGUES ILLUSTRÉS.

ON A BESOIN D'AGENTS.

WILSON SEWING MACHINE CO.,

No 129 rue du Canal, Nlle-Orléans.

COMPAGNIE DE GUANO DU PACIFIQUE.

FABRIQUE DU CÉLÈBRE GUANO SOLUBLE DU PACIFIQUE.

ANALYSE:

PHOSPHATE DE CHAUX (63)

[illegible]

Les expériences faites par les grands planteurs ont démontré que cet engrais est EXTRÊMEMENT PRÉCIEUX POUR LA PRODUCTION DU SUCRE.

Pour des renseignements complets, s'adresser à

LEHMAN ABRAHAM & CO.,

Nouvelle-Orléans.

AGENTS GÉNÉRAUX POUR LA LOUISIANE.

FINE WINES, COGNAC, OLIVE OIL

F.S — BORDEAUX

[illegible]

BERGIER & DE SMET, Sole Agents, 42 Decatur St.

[illegible]

GRAND VIN DU

CHATEAU PAPE CLÉMENT.

SEUL AGENT AUX ETATS-UNIS,

26 rue Bienville — Ver MAISNAN. — Nlle-Orléans.

J. MANDIN & Cie.,

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,

37 rue Decatur — Nouvelle-Orléans.

GRAND VIN DE CHAMPAGNE

EUGÈNE CLICQUOT

[illegible]

LIQUEUR, "L'Ermite de Bordeaux."

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE

Importateur de Médicaments Patentés Français.

[illegible]

LEA & PERRINS'

CELEBRATED

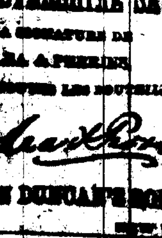

WORCESTERSHIRE SAUCE

LA SIGNATURE DE

LEA & PERRINS

[illegible]

JOHN DUNCAN'S SONS,

[illegible]

CHAS. E. KELLS

[illegible]

Aux Planteurs et aux Fermiers

[illegible]

Farine de Graines de Coton,

[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

[illegible]

Avis.

[illegible]

A VENDRE.

BELLE SEMENCE DE RIZ.

S'adresser No 20 rue de Chartres.